

Réseau Billital Marobé
Réseau des Organisations d'Éleveurs et Pasteurs de l'Afrique



Récépissé N° 2004 215/MATD/SG/DGLPAP/DOASOC

Adresse : BP : 10648 Niamey – NIGER **Tél. :** + 227 20 74 11 99 **Fax :** +227 20 74 11 93

E-mail: billital@intnet.ne

Site Web: [http:// www.marobe.org](http://www.marobe.org)

**POINT DE VUE DU RESEAU BILLITAL MAROUBE SUR LA
CAMPAGNE PASTORALE 2012/2013 AU SAHEL ET LA SITUATION
SECURITAIRE DANS LES REGIONS DU NORD MALI**

Campagne pastorale 2012/2013 : l'espoir renaît chez les pasteurs de la sous-région, malgré les multiples défis à relever

1. Introduction

La présente note fait la synthèse des constats et de l'analyse de la configuration de la campagne agropastorale 2012/2013 telle que perçue par les éleveurs membres du Réseau Billital Maroobè. Ces constats sont le fruit d'observations empiriques portant notamment sur : (i) les quantités de pluies enregistrées et leur répartition spatio-temporelle ; (ii) le recouvrement végétal et l'évaluation de la production fourragère ; (iii) l'état d'embonpoint des animaux et le niveau de la production laitière comparée à celle des années précédentes, à la même période ; (iv) le niveau de remplissage des mares temporaires et des autres points d'eau ; et (v) la situation sanitaire du bétail.

Ces constats qui s'appuient sur des critères pertinents ont été triangulés avec d'autres sources, notamment les résultats de l'évaluation de la campagne agropastorale effectuée par les services techniques de différents pays et les données contenues dans l'Analyse du Cadre Harmonisé Bonifié.

2. Configuration de la campagne pastorale

De l'avis des éleveurs, la campagne agropastorale 2012/2013 a connu un démarrage régulier. Les pluies ont été précoces, abondantes et bien réparties dans le temps et dans l'espace dans la plupart des pays. Les écarts de cumuls par rapport aux trente dernières années sont positifs. Les services météorologiques indiquent, pour cet hivernage, des cumuls pluviométriques supérieurs à ceux de la moyenne 1971/2000. Ces cumuls sont proches de ceux de l'année 2010 qui est considérée comme l'une des années les plus pluvieuses. Ces importantes précipitations ont engendré des inondations, avec pour conséquences des pertes en vies humaines, des problèmes de santé, la destruction d'infrastructures et des dégâts au niveau des superficies emblavées, notamment les périmètres rizicoles situés dans plusieurs pays de la sous-région (Niger, Sénégal, Mauritanie, Bénin et Nigeria). Selon les données officielles, ces catastrophes naturelles ont affecté des centaines de milliers de personnes au Niger, au Sénégal et en Mauritanie.

Les précipitations enregistrées ont favorisé le développement d'un tapis herbacé très fourni. Ainsi, les éleveurs estiment que la sous-région va disposer de stocks fourragers globalement abondants, sauf dans certaines zones qui ont connu un déficit pluviométrique (zones de Kantchari, Kompienga et Kampti au Burkina Faso, régions de Dosso, Maradi, Diffa et Tillabéri au Niger et Wilayas du Nord de la Mauritanie).

3. Bilan de la campagne pastorale 2012/2013

3.1 au plan fourrager :

Les premières estimations du disponible fourrager dans les différents pays de la sous-région¹ laissent penser qu'il sera possible de couvrir les besoins alimentaires des animaux pendant toute la

¹ Ces estimations sont basées sur une appréciation qualitative du volume de production de la biomasse herbacée dans l'ensemble des pays de la sous-région, à l'exception du Niger où les services techniques recueillent des données quantitatives.

saison sèche. Mais, cela suppose d'une part la disponibilité de l'eau et, d'autre part une bonne stratégie de lutte contre les feux de brousse.

L'optimisme suscité par les résultats de la campagne d'hivernage doit être tempéré par les spécificités de certaines zones dans lesquelles le bétail sera confronté à des difficultés. Cela concerne notamment :

- les zones de culture irriguées de riz où les champs sont inondés ; ce qui compromet les récoltes, ainsi que la disponibilité des résidus de culture dans plusieurs pays (Sénégal, Niger, Mauritanie et Nord Bénin) ;
- le Nord Nigeria qui est confronté à la résurgence des affrontements intercommunautaires et interreligieux ;
- le Nord Bénin où l'usage des herbicides et le développement anarchique du front agricole au détriment des espaces pastoraux compromettent sérieusement les activités d'élevage.

3.2 . au plan sanitaire :

La situation zoo-sanitaire est relativement satisfaisante dans la majorité des pays, même si des foyers de fièvre aphteuse persistent au Nord Bénin. Par ailleurs, l'usage à grande échelle d'herbicides et d'insecticides amplifie les problèmes de santé animale dans ce pays.

En Mauritanie, des foyers de la maladie de la vallée du Rif et de la peste des petits ruminants sont décelés dans les Wilayas de l'Adrar et de Tagant. Des mortalités importantes sont enregistrées dans les troupeaux.

Au Nord Mali, l'absence d'offres de services vétérinaires, notamment les vaccinations accroît considérablement les risques de développement des maladies contagieuses.

4. Conséquences du conflit armé dans les régions du Nord Mali

Le conflit qui sévit au Nord du Mali depuis le début de l'année a entraîné un mouvement massif de déplacés internes et externe et désorganisé la transhumance, exacerbant du coup l'insécurité alimentaire des éleveurs. Les opérations militaires engagés au Mali depuis le 11 janvier 2013, dans le but de reconquérir **les régions du Nord (Gao, Tombouctou, Kidal) occupées par des groupes armés vont** intensifier les problèmes auxquels les pasteurs font déjà face dans une zone qui a subi en 2011 une insécurité alimentaire sévère.

Ces affrontements armés entraînent des répercussions dans les zones pastorales frontalières du Niger, du Burkina Faso et de la Mauritanie en réduisant la mobilité du bétail et en entravant l'accès à certaines zones qui disposent d'une production fourragère importante. Cela signifie que l'ensemble du stock fourrager disponible dans ces zones ne pourra pas être exploité par le bétail.

Actuellement, les données statistiques évaluent à près de 345 000 le nombre de personnes déplacées à l'intérieur et à l'extérieur du Mali dont 60 000 enfants en situation d'insécurité aigue. Environ 145 000 personnes se sont déplacées dans les pays voisins comme le Burkina, la Mauritanie et le Niger et accueillies par des communautés qui ne sont pas encore relevées de la

dernière crise alimentaire de 2012. Le Réseau estime qu'il est nécessaire de considérer la sécurité civile des populations et de faciliter et sécuriser les interventions des agences et organismes humanitaires qui tentent d'apporter un appui aux communautés locales.

5. Mouvements et concentrations du bétail

Les mouvements des animaux enregistrés au Niger, au Sénégal et en Mauritanie sont assez normaux et se font en général des zones pastorales vers les zones agricoles. Ces déplacements répondent à deux soucis principaux : (i) exploitation des résidus des cultures ; et (ii) valorisation des opportunités socio-économiques (accès au marché, aux céréales, aux services sociaux de base, etc.).

Au Mali et dans les zones frontalières des pays limitrophes, l'insécurité et la guerre continuent d'affecter les mouvements du bétail. Ainsi, on assiste à une concentration importante d'animaux en provenance du Mali dans les zones frontalières des pays limitrophes (en particulier le Niger, la Mauritanie et le Burkina Faso), ainsi que dans les régions méridionales (San, Tominian et Macina). Cette situation engendre des risques élevés de conflits entre agriculteurs et éleveurs transhumants. Dans le même temps, la difficulté pour le bétail d'accéder aux terres salées du Nord accroît les risques de vulnérabilité sanitaire des animaux. Pour y remédier, il conviendra de mettre en place un dispositif de suivi permanent et structuré.

Dans les pays côtiers notamment au Bénin, on assiste à deux types de déplacements dont l'ampleur et la fréquence suscitent des interrogations. Il s'agit du départ des éleveurs du Bénin vers le Togo et le Ghana à la recherche du pâturage. Dans la plupart des cas, il s'agit de migrations définitives. Au même moment les éleveurs des pays sahéliens (notamment le Niger, le Mali et le Burkina Faso) viennent s'installer définitivement au Bénin dans les communes de Kalale, Ouaké, Bassila, Savalou, Nikki, Djidja, Zangnando et Bonichon.

6. Perspectives de productions animales et de sécurité alimentaire des communautés pastorales

Dès le mois de juillet 2012, le déroulement de la campagne agropastorale a fait ressortir une bonne qualité des productions animales et une meilleure offre alimentaire pour les ménages pastoraux. Ainsi, l'état d'embonpoint des animaux, le niveau de la production laitière et les termes de l'échange bétail/céréales qui avaient été affectés par le déficit de 2011 ont rapidement connu des améliorations substantielles. Toutefois, la situation des ménages pastoraux vulnérables reste préoccupante. L'appui à la reconstitution du cheptel est indispensable pour améliorer les revenus des ménages de pasteurs appartenant à ces couches vulnérables.

Les prix du bétail sur les marchés sont assez stables, mais les termes de l'échange bétail/céréales restent peu favorables aux éleveurs, compte tenu de la hausse relative du cours des céréales pendant la campagne 2012/2013. Cette situation est particulièrement préjudiciable pour les éleveurs et pasteurs dont la structure du troupeau a été fortement perturbée par les crises précédentes.

Plus on avancera dans la saison sèche, plus les ménages pastoraux rencontreront des difficultés pour subvenir aux besoins alimentaires des familles.

7. Messages et propositions du RBM

Le déficit pluviométrique enregistrées en 2005, 2009 et 2011 ont entraîné une détérioration du capital bétail que les résultats de la campagne 2012/2013 ne pourront pas réparer.

Le RBM estime que le déficit pluviométrique enregistré lors des années de sécheresse de 2005, 2009 et 2011 a engendré une régression des productions céréalière et fourragère que les résultats de la campagne de 2012/2013 ne pourront pas compenser.

De son point de vue, la mise en place d'un dispositif pilote de veille est indispensable pour suivre l'évolution de la situation dans le Nord Mali, dans la région de Tillabéri au Niger et la zone du Sahel au Burkina Faso. Ce dispositif devrait avoir un ancrage systématique dans les 26 communes de la région du Sahel burkinabè et dans 20 communes de celle de Tillabéri. En ce qui concerne la région de Gao qui est confrontée à une déstructuration des institutions coutumières et des collectivités locales, il conviendra d'expérimenter un dispositif basé sur des leaders locaux. La mise en place du dispositif permettra de connaître en temps réel les zones de concentration des éleveurs déplacés et d'identifier les problèmes rencontrés, en vue d'alerter les décideurs politiques.

Au vu de l'évolution de la situation dans les régions du Nord Mali, le RBM attire l'attention des décideurs politiques sur :

- la nécessité pour les décideurs politiques au plus haut niveau et les acteurs de développement de conduire les réflexions visant à **promouvoir le développement durable des zones pastorales comme première ligne de défense contre l'insécurité**
- **la nécessité de mettre en place, dans les meilleurs délais, un dispositif de veille informative** ; ce qui permettrait de connaître, en temps réel, l'effectif des populations déplacées, la localisation des zones de concentration de ces populations, la taille du cheptel concerné et le volume du stock fourrager accessible pour les animaux
- **la nécessité de circonscrire géographiquement les opérations militaires** en particulier les frappes aériennes et les opérations terrestres, afin d'éviter qu'elles n'entraînent des effets collatéraux préjudiciables pour les populations locales. Dans ce sens, toutes les forces militaires engagées dans le conflit devraient respecter les règles humanitaires internationales afin de protéger les civils ;
- **la nécessité de procéder à un choix judicieux de zones ciblées par les opérations militaires**, en vue d'éviter des pertes en vies humaines et des mortalités d'animaux dans les zones où les populations locales ont trouvé refuge ;

Sur la base des constats relatifs à la configuration de la campagne agropastorale, le RBM plaide pour :

- a. **La poursuite des efforts dans le cadre de l'appui à la reconstitution du capital productif des ménages pastoraux** qui ont été severement touchés et fragilisés par les déficits de 2005, 2009, 2011 ;
- b. **le renforcement des capacités des SAP nationaux**, afin qu'ils puissent établir un bilan qualitatif et quantitatif des campagnes agropastorales ;
- c. **l'intégration systématique d'indicateurs spécifiques au pastoralisme dans les outils du Cadre Harmonisé Bonifié**, notamment : (i) le croisement entre les indices de

végétation et les points d'eau ; (ii) les termes de l'échange bétail/céréales ; et (iii) les éléments portant sur les stratégies endogènes des éleveurs (reconstitution post-crise du cheptel, préservation du noyau reproducteur, etc.) ;

- d. **la mise en place d'un dispositif de gestion mieux structurée des crises** : le renforcement des capacités d'anticipation constitue un passage obligé pour améliorer l'efficacité des appuis qui sont fournis par les dispositifs publics, notamment dans le cadre des plans de contingence. Ces appuis devront intégrer la nécessité de promouvoir les technologies permettant de valoriser et stocker le fourrage, lors des années d'abondance (blocs multinutritionnels) ;
- e. **le renforcement des capacités de résilience des éleveurs face aux crises** : à cet effet, les interventions devront s'articuler entre autres : (i) au renforcement des systèmes communautaires d'alerte précoce ; (ii) à la mise au point et l'expérimentation d'outils pédagogiques permettant d'organiser des ateliers débats de formation sur l'adaptation des éleveurs et pasteurs aux crises (vente anticipée du bétail, l'utilisation des intrants, etc.) ; et (iii) à l'amélioration de la qualité de l'implication des éleveurs dans les dispositifs publics de gestion des crises ;(iv) à la mise en œuvre effective des PNIA/PRIA;
- f. **la pérennisation de l'accès à l'aliment du bétail**, à travers la mise en place de la réserve régionale(en lien avec les lignes de défenses locales et nationales) de sécurité alimentaire intégrant les besoins spécifiques des communautés pastorales
- g. **l'adoption, sous le leadership de la CEDEAO, de dispositions pour l'opérationnalisation du plan d'action de l'élevage** qui a été adopté par cette institution en 2011.